



Information OATH pour les PME

Pourquoi dois-je me présenter à l'OATH ? Votre entreprise, un de vos employés ou vous-même avez reçu une « citation à comparaître » (Summons) émise par une administration new-yorkaise. Une citation à comparaître (summons, ou « ticket »), est un document informant une personne ou une entreprise qu'elle est accusée par une administration new-yorkaise d'avoir enfreint une loi, une règle ou un règlement de la ville de New York, et qui lui fait savoir qu'elle, ou un représentant, doit se présenter à l'OATH à une certaine date afin de répondre de cette accusation.

Dois-je me présenter à l'audience en personne ? Afin de permettre aux défendeurs de gagner du temps et de leur épargner le déplacement, l'OATH propose également des audiences à distance. Vous pouvez donc demander que votre audience se fasse par téléphone, par courrier ou en ligne. Si vous ne pouvez pas participer à une audience à distance, vous pouvez demander une audience en présentiel en écrivant à : Livehearings@oath.nyc.gov. Pour plus d'informations sur la manière de programmer une audience à distance, merci de vous rendre sur : <https://nyc.gov/oath/summonshelp>

Y a-t-il quelqu'un qui puisse me fournir de l'aide pour mon audience ? Si vous n'avez pas d'avocat ni de représentant professionnel enregistré à l'OATH, l'OATH vous offre la possibilité de parler GRATUITEMENT à un coordinateur en procédure juridique du Help Center de l'OATH qui peut vous fournir des informations juridiques et des ressources pour vous aider à préparer votre affaire. Ces personnes peuvent vous donner des informations sur le processus d'audience, les options qui s'offrent à vous et répondre aux questions que vous pourriez avoir. Toutefois, elles ***ne peuvent pas*** vous fournir de conseils juridiques. Pour prendre rendez-vous avec un coordinateur en procédure juridique du Help Center, merci de consulter un représentant du Help Center de l'OATH ou de contacter en personne le Help Center de l'OATH à n'importe quel office de l'OATH, du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00, par téléphone au (212) 436-0845, ou par e-mail au Smallbizhelp@oath.nyc.gov.

Et si l'anglais n'est pas ma langue préférée ? Toutes les audiences de l'OATH, ainsi que le Help Center de l'OATH, proposent des services d'interprétation gratuits dans n'importe quelle langue.

De quelles options est-ce que je dispose ? Vous pouvez reconnaître l'accusation figurant sur la citation à comparaître et payer l'amende indiquée, ou demander une audience où vous pouvez contester à la fois l'accusation et les faits qui vous sont reprochés dans la citation à comparaître, et / ou présenter des preuves / justificatifs et des arguments en lien avec la situation. Il est également **possible** que l'on vous propose l'option d'accepter un compromis, **si** l'office de New York ayant émis la citation à comparaître vous le propose. Enfin, certaines infractions permettent une sanction réduite si vous avez corrigé le problème indiqué dans la citation à comparaître avant la **première** date prévue pour votre audience. Pour étudier les options dont vous disposez, veuillez consulter le Help Center de l'OATH.

Remarque : Pour certaines infractions, la sanction peut être une amende pécuniaire assortie de responsabilités supplémentaires pour vous.

Si je suis le propriétaire de l'entreprise, dois-je me présenter à l'audience en personne ? Si votre entreprise est mentionnée dans la citation à comparaître, vous avez l'OPTION de vous présenter à l'audience et de représenter l'entreprise, toutefois, vous pouvez aussi envoyer un représentant qui se présentera au nom de votre entreprise. Un représentant peut être un avocat rémunéré ou un professionnel, mais cela peut aussi être un employé ou quiconque que vous autorisez à se présenter au nom de votre entreprise. Avant de lui demander de se présenter à l'OATH, veuillez fournir à votre représentant le formulaire suivant - SIGNÉ ET COMPLÉTÉ. <https://www1.nyc.gov/assets/oath/downloads/pdf/Representative-Authorization-Form8716.pdf> - Ce formulaire est également disponible dans diverses langues sur le site web de l'OATH.



OFFICE OF ADMINISTRATIVE TRIALS AND HEARINGS

Help Center

Et si j'ai d'autres questions qui ne sont pas en lien direct avec mon audience ? Veuillez contacter le Help Center de l'OATH, et un coordinateur en procédure juridique du Help Center vous aidera. L'OATH entretient une collaboration étroite avec le département des services aux petites entreprises de New York, et nos coordinateurs en procédure juridique peuvent vous référer à des agents spécialisés au SBS ou auprès des ressources de la ville, qui vous aideront à répondre à vos besoins d'entreprise spécifiques.

Pour plus d'aide, veuillez contacter le Help Center de l'OATH en personne, à n'importe quelle agence de l'OATH, du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00, par téléphone au (212) 436-0845, ou par e-mail au Smallbizhelp@oath.nyc.gov

Bronx
260 E.161st Street
Bronx, NY 10451

Brooklyn
9 Bond Street, 6th Floor
Brooklyn, NY 11201

Manhattan
66 John Street, 11th Floor
New York, NY 10038

Queens
31-00 47th Avenue
Long Island City, NY 11101

Staten Island
350 St. Marks Place
Staten Island, NY 10301